GUIDE DU TRI

SOURIEZ
VOUS AVEZ TRIÉ !
ICI, LE TRI SE SIMPLIFIE

PAYS DE FALAISE
ENVIRONNEMENT

RECYCLAGE

PAYS DE FALAISE
NORMANDIE

MON TERRITOIRE PREND SOIN DE DEMAIN

PAPIER RECYCLÉ
Ce guide est imprimé en encres végétales sur papier recyclé 100 % fabriqué en France.

En partenariat avec CITEO

SOMMAIRE

4 LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS

10 MON TERRITOIRE PREND SOIN DE DEMAIN

12 TRIEZ COMPOSTEZ VALORISEZ

13 CHACUN SA ROUTE, CHACUN SON CHEMIN

14 COLONNE JAUNE

16 COLONNE VERTE

17 LES COLLECTES

18 LES DÉCHÈTERIES

ÉDITO

LE PAYS DE FALAISE SIMPLIFIE LE TRI !

Madame, Monsieur, Chers Habitants du Pays de Falaise,

Pour vous aider à trier vos déchets, à les valoriser et à préserver l'environnement, la Communauté de Communes du Pays de Falaise met à votre disposition des solutions diversifiées et adaptées à vos besoins.

Pour vous aider dans votre geste de tri, la Communauté de Communes **simplifie** les consignes. Terminé le doute devant les colonnes de tri et face à l'emballage, les colonnes jaunes et bleues sont réunies et s'ouvrent à plus d'emballages. Seul le verre continue d'être trié à part.

Avec ses 4 déchèteries et sa centaine de points d'apport volontaire, notre Communauté de Communes s'est dotée d'une véritable infrastructure de proximité vous permettant de réaliser le tri le plus simplement possible et au plus près de votre domicile.

Ce guide, que nous avons voulu le plus simple possible, vous permettra de prendre en compte ces nouvelles règles et de répondre à toutes vos questions.

Le service Environnement de la Communauté de Communes du Pays de Falaise est à votre écoute pour toute question complémentaire.

Et rappelez-vous, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Jean-Philippe MESNIL
Président du Pays de Falaise

Kévin DEWAËLE
Vice-Président à l'Environnement

DES ASTUCES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS AU QUOTIDIEN

Chaque déchet évité, ce sont des ressources et de l'énergie épargnées.

DES CONSEILS FACILES À APPLIQUER

CONSOMMEZ MALIN

- **Privilégiez les cabas, sacs réutilisables ou paniers lors de vos courses**
- **Préférez des produits réutilisables** (rasoirs électriques et à lames interchangeables, torchons en tissu…) et évitez les produits à usage unique (lingettes, vaisselle en plastique…)
- **Achetez des produits en vrac** et limitez ainsi vos emballages.
- **Pensez à prendre votre sac à pain** en allant à la boulangerie.

Acheter moins ou non emballé est possible dans de plus en plus d'endroits. L'association Demain en Pays de Falaise et la Communauté de communes ont conçu un autocollant indiquant les commerces de bouche bienveillants envers le vrac. Repérez l'autocollant sur leur vitrine et n'hésitez plus à venir avec vos propres contenants réutilisables.

EVITER LES PROSPECTUS INDÉSIRÉS

- **Le stop-pub**
  Ce petit adhésif vous est mis à disposition gratuitement. Il vous suffit de l'apposer sur votre boîte-aux-lettres pour éviter les prospectus indésirés.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, UN SUJET À METTRE SUR LA TABLE !

On estime qu'il représente
500€ PERDUS
par foyer chaque année, en France.

CHACUN, À SON ÉCHELLE, PEUT LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE AU QUOTIDIEN AVEC DES ASTUCES SIMPLES.

POUR LE RÉDUIRE, IL SUFFIT D'APPLIQUER UNE OU PLUSIEURS DE CES ASTUCES :

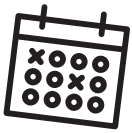

- **Faire une liste de course et s'y tenir** après avoir regardé dans les placards ce qu'il reste ;
- **Établir des menus pour la semaine** peut aider ;
- **Faire les courses le ventre plein !** Cela peut paraître bête mais notre appétit influence nos achats ;
- **Éviter de succomber aux promotions « en quantité »** si on n'est pas certain de tout consommer ;
- **Reconnaître les dates de péremption**, par exemple « à consommer de préférence avant le » ne signifie pas que le produit est impropre à la consommation après cette date mais qu'il peut avoir perdu en goût ou en couleur. C'est typiquement le cas des yaourts ;
- **Ne pas avoir peur d'acheter des légumes « moches » ou non-calibrés**, ils n'en sont pas moins bons ;

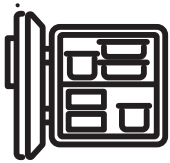

- **Ranger les courses de façon à ce que les premiers produits arrivés soient les premiers à partir.** Donc les nouvelles courses se rangent derrière les précédentes pour éviter d'oublier des aliments au fond du placard ou du frigo ; Les produits doivent être rangés au réfrigérateur et au congélateur sans les entasser afin que l'air circule. Veillez à ranger les denrées dans une boîte ou une pochette réutilisable pour prévenir leur dégradation et les odeurs.
- **Cuisiner en juste quantité** ;
- **Cuisiner les restes. Il existe de nombreuses recettes :**
  - > Légumes : soupes, purées, gratins… ;
  - > Fruits : un fruit légèrement abîmé peut se déguster en compote, smoothie ou coulis ;
  - > Pain dur : on peut le transformer en chapelure ou en croûtons pour agrémenter la soupe ;
  - > Viande : les restes se cuisinent en légumes farcis, wraps, quiches ou hachis.

AVANT DE JETER, SE POSER LES BONNES QUESTIONS !

Est-il en bon état ?
Peut-il encore servir ?
Peut-on le réparer ?
Peut-on le réutiliser autrement ?

S'IL VOUS PLAÎT, JE PEUX ENCORE SERVIR !

SI VOUS POSSÉDEZ UN OBJET QUI PEUT AVOIR UNE SECONDE VIE, VOUS POUVEZ VOUS TOURNER VERS DES STRUCTURES DE RÉEMPLOI.

LA RUCHE-RESSOURCERIE

LA RUCHE RESSOURCERIE A POUR VOCATION LA RÉCUPÉRATION D'OBJETS DU QUOTIDIEN AFIN DE LEUR TROUVER UNE SECONDE VIE PAR LA REVENTE À LA BOUTIQUE, LE DÉTOURNEMENT OU LA TRANSFORMATION.

La valorisation se fait sous forme d'ateliers, permettant de créer du lien et du partage de compétences. Elle a également pour mission de proposer des alternatives de consommation et de diffuser les bonnes pratiques de préservation de l'environnement.

La Ressourcerie récupère :

- le mobilier
- la décoration
- la vaisselle
- les accessoires
- l'outillage
- l'électro-ménager en état de marche
- les livres
- les vélos
- les jouets
- et tout autre objet en bon état pouvant resservir.

L'association participe ainsi à la réduction du volume des déchets sur notre territoire.

Pour en savoir plus sur l'association, rendez-vous sur la page Facebook « La Ruche Ressourcerie du Pays de Falaise »

ANNUAIRES DE RÉPARATEURS

Des sites référencent les professionnels qui peuvent vous dépanner :

www.annuaire-reparation.fr
www.paysdefalaise.fr/environnement/prevention-reemploi/annuaire-du-reemploi/

Les Fringues d'Arlette

LES FRINGUES D'ARLETTE

LES TEXTILES AUSSI PEUVENT AVOIR UNE SECONDE VIE AVEC LES FRINGUES D'ARLETTE.

Selon l'état, les textiles sont à déposer dans l'une des sept bornes dédiées à Falaise et une à Villers-Canivet.

130 à 150 tonnes de linge sont collectées chaque année.

Pour acheter des textiles rendez-vous dans la boutique des Fringues d'Arlette.

Rue de l'Industrie à Falaise.

Renouvellement deux fois par semaine.

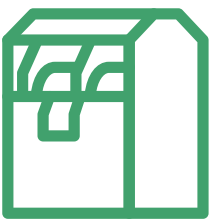

Les consignes :

- Mettre des vêtements propres
- Les déposer dans des sacs
- Veillez à ne déposer que des vêtements ou des chaussures.

LA DURÉE DE VIE DE NOS OBJETS, ON PEUT S'EN SOUCIER DÈS L'ACHAT!

EST-CE FAIT POUR DURER ?
EST-CE FACILEMENT RÉPARABLE, DÉMONTABLE ?
VAIS-JE POUVOIR TROUVER DES PIÈCES DE RECHANGE FACILEMENT ?

Depuis le 1er janvier 2021, l'indice de réparabilité est déployé sur 5 catégories de produits électroménagers et électroniques : lave-linges à hublot, smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs et tondeuses à gazon électriques.

Cet outil vise une meilleure information du consommateur sur le caractère plus ou moins réparable de ses achats.

L'indice de réparabilité se présente comme une note sur 10. Le détail de la notation doit être mis à la disposition du consommateur par le vendeur.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Plus d'info sur www.ecologie.gouv.fr/indice-reparabilite

COMMENT RÉUSSIR SON COMPOST ?

30% des déchets de nos poubelles peuvent être dégradés en compost naturel.

VOILÀ UN BON MOYEN D'ALLÉGER LE POIDS DE NOS POUBELLES :

en transformant les déchets de nos cuisines (restes de repas, épluchures...) et du jardin (tontes, feuilles...) en un engrais naturel et respectueux de l'environnement.

FAIRE SON COMPOST C'EST AUSSI SIMPLE QUE DE COMPTER JUSQU'À 3.

01 **ÉQUILIBRER LES APPORTS**
Variez les déchets alimentaires avec les déchets plus secs (feuilles mortes, copeaux, paille...). Découpez vos déchets en petits morceaux ils se décomposeront plus vite.

02 **MÉLANGER RÉGULIÈREMENT**
Cela accélérera la décomposition des déchets.

03 **SURVEILLEZ L'HUMIDITÉ**
Dans le cas d'un compost trop sec, ouvrez votre composteur par temps de pluie ou arrosez-le. S'il est trop humide, ajoutez des déchets secs (paille, copeaux, carton).

QUE FAIRE DE MON COMPOST ?

Le compost est un excellent apport naturel pour votre jardin, il favorise la croissance des végétaux. Après 7 à 9 mois, vous pouvez l'épandre au sol à l'automne et l'enfouir au printemps avant de semer et planter ou l'utiliser mélangé à la terre pour vos jardinières.

La Communauté de communes du Pays de Falaise vous propose un modèle de composteur de 400 litres, facile à assembler, en plastique recyclé, **au tarif avantageux de 19 €**. Un seau de 10 litres ainsi qu'un aérateur sont inclus.

Rendez vous sur notre site ou contactez notre service environnement.

LE PAILLAGE

Ce procédé consiste à recouvrir le sol avec des végétaux et vos déchets verts. Les tontes et tailles sont parfaites pour cela. Cette technique apporte de nombreux bienfaits à vos plantations :

- retarde la repousse des mauvaises herbes ;
- nourrit le sol en engrais naturel ;
- limite l'évaporation de l'eau et l'arrosage ;
- protège les racines contre le gel.

QUE PEUT-ON PAILLER ?

Vous pouvez pailler au pied des arbustes, sous les haies, entre les rangs du potager, dans les massifs floraux, dans les jardinières et même dans les plantes en pot.

COMMENT PAILLER ?

Pour pailler, il faut commencer par retirer les herbes indésirables, leur repousse sera étouffée par le paillage. Ensuite, on peut déposer une couche de déchets dont l'épaisseur varie en fonction de leur nature : moins de 5 centimètres pour les tontes et d'avantage pour les feuilles ou les branchages préalablement broyés.

À QUEL MOMENT ?

Les bonnes périodes sont : en début de saison de plantation quand les graines sont suffisamment germées pour ne pas être étouffées, en été quand il fait très chaud et en automne pour protéger les plantes avant l'hiver et éviter de laisser le sol nu.

EN COMPLÉMENT DU COMPOST, D'AUTRES PRATIQUES PEUVENT VOUS FACILITER LA VIE AU JARDIN.

LE MULCHING

Ce terme peut être traduit par paillage justement. Il désigne plus particulièrement une pratique simple de tonte sans ramassage, qui offre de multiples avantages :

- gain de temps car pas de ramassage de tonte ;
- protection de la pelouse par paillage ;
- fertilisation naturelle.

Le principe consiste donc à laisser la tonte sur le sol. Il faut tondre à peu près un tiers de la hauteur de l'herbe. Ceci peut être réalisé avec une tondeuse traditionnelle si vous avez l'habitude de tondre régulièrement.

Il existe aussi des tondeuses qui proposent la fonction mulching et des kits adaptables aux tondeuses traditionnelles sont en vente dans le commerce. L'herbe ou le gazon est alors haché finement et étalé plus efficacement.

MON TERRITOIRE PREND SOIN DE DEMAIN

La Communauté de Communes du Pays de Falaise :

ORGANISE
La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des 100 points de tri de déchets recyclables sur ses 58 communes

GÈRE
4 déchèteries

ENCOURAGE
Le compostage individuel en proposant des composteurs à tarif préférentiel

PRÉVOIT L'AVENIR
avec la construction d'une nouvelle déchèterie et sa participation à la création d'un centre de tri régional Normantri

MODERNISE ET SIMPLIFIE LE TRI
avec le passage en extension des consignes de tri

SENSIBILISE
les plus jeunes avec l'intervention de son Ambassadeur du tri au sein des écoles

SOUTIENT LES INITIATIVES LOCALES
avec les associations œuvrant pour la sensibilisation des habitants et à la réutilisation des ressources

LES BÉNÉFICES DU TRI

Avec
670 canettes en aluminium
on fabrique
1 bicyclette

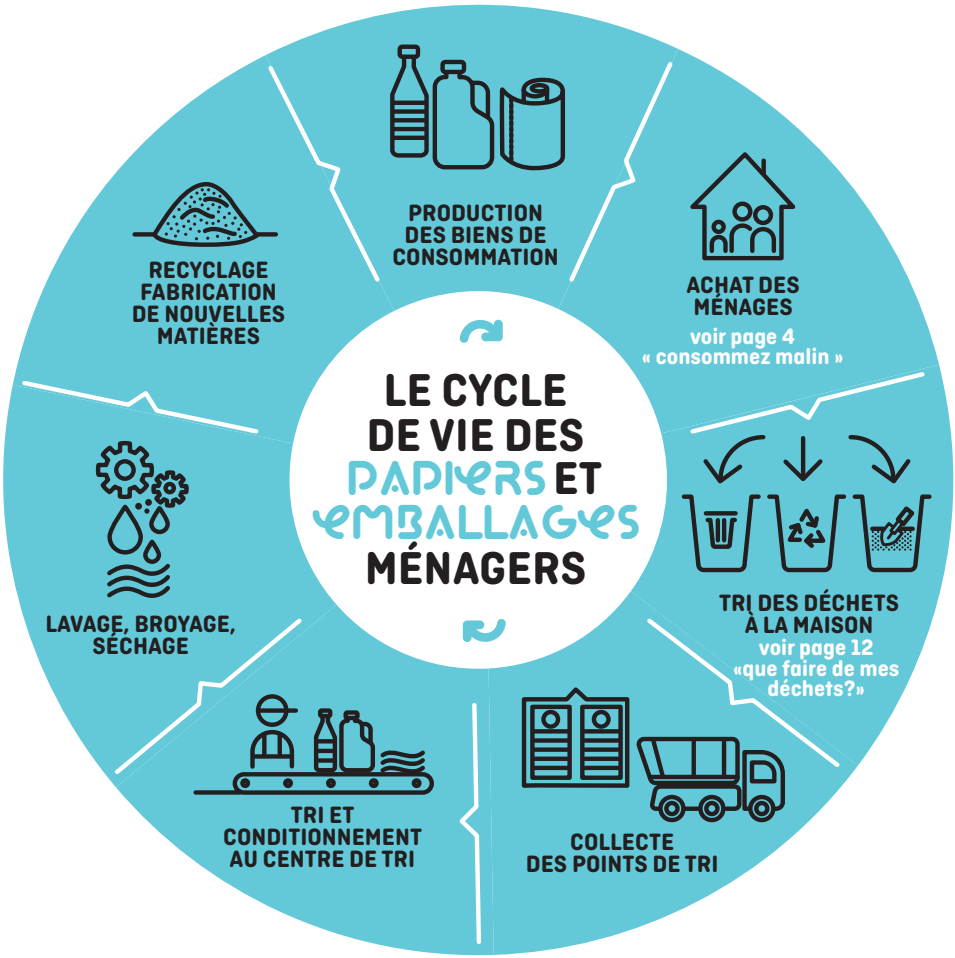

Avec
25 bouteilles en plastique

on fabrique
1 arrosoir

Avec
7 bouteilles de lessive

on fabrique
1 siège auto pour enfant

Avec
9 boîtes de conserve

on fabrique
1 boule de pétanque

1. TRIEZ
2. COMPOSTEZ
3. VALORISEZ

Pour pouvoir recycler, il faut trier !

Les déchets recyclables, mélangés avec les ordures ménagères deviennent irrécupérables et sont condamnés à l'enfouissement. Il est donc important de bien séparer ce qui est recyclable de ce qui ne l'est pas.

ALLÉGER MA POUBELLE

Nos poubelles comportent encore de nombreux déchets recyclables qui pourraient être valorisés. Nous pouvons encore diminuer nos déchets !

CE QUI POURRAIT ÊTRE RECYCLÉ :

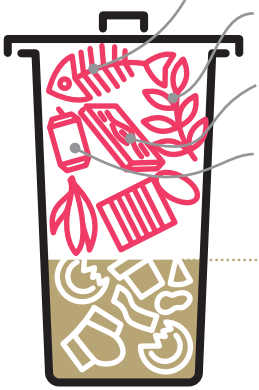

DES BIO DÉCHETS
Épluchures, restes alimentaires...

DÉCHETS VERTS

DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES
Bois...

DÉCHETS RECYCLABLES
pouvant être mis en colonne de tri

CE QUE L'ON DOIT Y TROUVER

DES ORDURES MÉNAGÈRES NON RECYCLABLES
Textiles sanitaires (lingettes, couches...), bris de verre, assiettes cassées, pots en terre...

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

LES DÉCHETS TRIÉS ET MIS EN COLONNE DE TRI
Ils sont collectés et acheminés au centre de tri où les différentes matières seront séparées et conditionnées. Les matières régénérées serviront à la fabrication de nouveaux objets.

LES DÉCHETS DES POUBELLES NOIRES
Ils sont enfouis.

CHACUN SA ROUTE CHACUN SON CHEMIN !

Beaucoup de déchets jétés dans les ordures ménagères peuvent être évités, recyclés, compostés ou réutilisés

MOI JE SUIS À PLAT... JE VAIS OÙ ?

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

MES EMBALLAGES RECYCLABLES
papier, carton, plastique, métal, verre

À mettre dans les colonnes de tri

PAGES 14/15/16

MES DÉCHETS NE SONT NI RECYCLABLES, NI RÉUTILISABLES, NI DANGEREUX
Ils doivent être jétés aux ordures ménagères qui sont collectées chaque semaine

PAGE 17

LES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES
Quatre déchèteries à votre service

PAGES 18/19

MES BIO-DÉCHETS PEUVENT ÊTRE COMPOSTÉS
Comment faire ?

PAGES 8/9

MES ENCOMBRANTS À FALAISE
Une collecte est assurée une fois par mois toute l'année

PAGE 17

MES DÉCHETS PEUVENT AVOIR UNE SECONDE VIE ?
Pensez au réemploi

PAGE 6

MES DÉCHETS VERTS À FALAISE ET POTIGNY
Des collectes sont assurées d'avril à octobre

PAGE 17

Chiffres pour le Pays de Falaise (2020)

6 580 tonnes
c'est la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées sur les 58 communes en 2020.

234 kg/hab./an
254 kg/hab./an moyenne nationale (source Ademe).

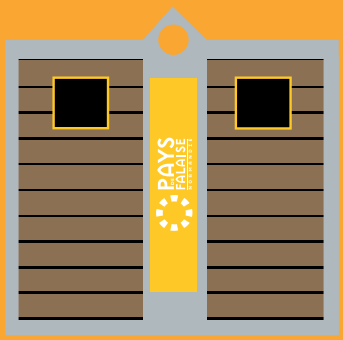

COLONNE JAUNE

En Pays de Falaise, le tri se simplifie.

Tous les emballages et les papiers se trient.

C'EST VRAI ? MOI AUSSI JE PEUX ÊTRE RECYCLÉ ?

DÉSORMAIS, VOUS POUVEZ DÉPOSER TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS DANS LA COLONNE DE TRI JAUNE.

Pots de yaourt, barquettes, boites, sachets et films alimentaires rejoindront bouteilles, flacons, conserves et autres briques alimentaires.

DANS LA MÊME COLONNE :

Tous les emballages en carton et tous les papiers

\+ **Tous les emballages en métal**

\+ **Bouteilles et flacons en plastique**

\+ **NOUVEAU**
Tous les autres emballages en plastique

PROXIMITÉ ET SIMPLICITÉ
Des points de tri ont été ajoutés pour vous faciliter le geste de tri au quotidien !

OÙ LES DÉPOSER ?

Plus de 100 points de tri sont présents sur le territoire. Les 58 communes en sont équipées. Rendez-vous sur notre site pour consulter la carte.

INTERDITS :

Les objets en plastique comme les jouets qui ne se recyclent pas doivent être déposés en déchèterie ou en ressourcerie selon l'état.

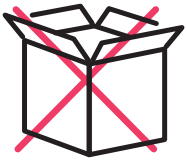

Les grands cartons doivent être pliés et déposés en déchèterie.

Les couches, coton tiges, mouchoirs, masques jetables... doivent être mis aux ordures ménagères.

AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

1

Pas besoin de laver vos emballages, il suffit de bien les vider !

Les emballages salis ne gênent pas le processus de recyclage ; si vous les lavez vous gaspillez de l'eau qu'il faut ensuite traiter.

2

Merci de de pas imbriquer vos emballages.

Ils sont à déposer en vrac, séparés les uns des autres. Ne pas les enfermés dans des sacs.

3

Pas besoin d'enlever le bouchon, il se recycle aussi.

Et de manière générale, les petits éléments d'emballages comme les agrafes, scotch... peuvent être triés car ils ne gênent pas le processus de recyclage.

Solidarité

Vous pouvez aussi donner vos bouchons en plastique aux associations qui les collectent afin de venir en aide aux personnes en situation de handicap.

COLONNE VERTE

100 % des emballages en verre se recyclent.

PAS BESOIN D'ÊTRE VERT POUR ÊTRE RECYCLÉ DANS LE VERRE ?

EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles et flacons en verre

+ **Pots et bocaux en verre**

INTERDITS :

Vaisselle, plat en verre, miroir... Ces objets en verre sont d'une composition différente du verre d'emballage et ne se recyclent pas.

Les ampoules ne doivent pas être jetées dans les ordures ménagères ou dans le tri.Il faut les déposer dans les conteneurs spécialisés présents en grandes surfaces et magasins de bricolage.

LE VERRE EST RECYCLABLE À L'INFINI

Tous les emballages en verre recyclés donnent naissance à de nouveaux emballages en verre.

OÙ LES DÉPOSER ?

Plus de 100 points de tri sont présents sur le territoire. Les 58 communes en sont équipées. Rendez-vous sur notre site internet pour consulter la carte.

LES COLLECTES

8 COMMUNES DU PAYS DE FALAISE METTENT À DISPOSITION DE LEURS HABITANTS DES BACS ROULANTS INDIVIDUELS
pour faciliter la présentation de leurs déchets à la collecte : Courcy, Falaise, Jort, Louvagny, Perrières, Pont-d'Ouilly, Vendeuvre, Vicques

Faites votre demande de bac sur notre site ou auprès de notre Service Environnement

La collecte des ordures ménagères résiduelles.

Le Pays de Falaise assure une collecte des ordures ménagères chaque semaine sur l'ensemble de ses 58 communes.

QUAND SORTIR VOTRE POUBELLE ?

Sortez vos bacs la veille au soir de votre jour de collecte. Après la collecte, rentrez vos bacs dès que possible pour éviter les désagréments.

Un bac ne vous dispense pas de mettre vos déchets dans des sacs fermés.

En cas de jour férié ou intempéries, les reports de tournées sont communiqués par voie de presse, sur nos réseaux sociaux et notre site web.

INTERDITS :

Ne pas mettre les déchets recyclables dans les ordures ménagères.
Voir les consignes de tri pages 12/13/14

Mes déchets de santé
Gélules, poudres, sprays, seringues, aiguilles usagées... Ces déchets empruntent des filières de traitement spécifiques.

LES JOURS DE COLLECTE POUR VOTRE COMMUNE ?

Retrouvez le calendrier des jours de collecte sur notre site internet.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS À FALAISE ET POTIGNY

Des collectes sont assurées d'avril à octobre/novembre. Consultez le calendrier sur notre site.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS À FALAISE

Une collecte est assurée une fois par mois toute l'année. Consultez le calendrier sur notre site.

EN ROUTE VERS DE NOUVELLES AVENTURES !

LES DÉCHÈTERIES

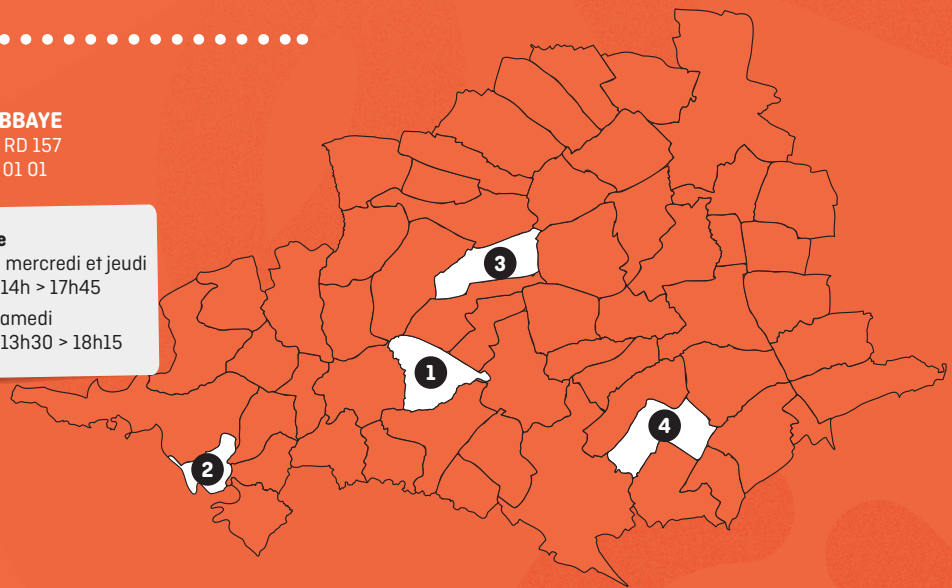

1

NORON-L'ABBAYE
Les Fieffes – RD 157
Tél. 02 31 90 01 01

Toute l'année
Lundi, mardi, mercredi et jeudi
9h > 11h45 / 14h > 17h45
Vendredi et samedi
9h > 11h45 / 13h30 > 18h15

2

MESNIL-VILLEMENT
Le bourg – RD 18
Tél. 02 31 69 40 44

3

SOULANGY
Les Vingt Acres – RD 246
Tél. 06 61 14 67 48

4

PERTHEVILLE-NERS
RD 63 / CR 39
Tél. 06 60 70 93 00

Horaires d'été jusqu'au 31 octobre
Lundi et mercredi 9h > 11h45 / 13h30 > 17h45
Mardi et jeudi 13h30 > 17h45 (fermées le matin)
Vendredi 13h30 > 18h15 (fermées le matin)
Samedi 9h > 11h45 / 13h30 > 18h15

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars
Lundi et mercredi 9h > 11h45 / 13h30 > 16h45
Mardi, jeudi et vendredi 13h30 > 16h45 (fermées le matin)
Samedi 9h > 11h45 / 13h30 > 16h45

LES DÉCHETS ACCEPTÉS DANS VOS DÉCHÈTERIES

1 Noron-l'Abbaye
2 Mesnil-Villement
3 Soulangy
4 Pertheville-Ners

1 2 3 4 **Déchets verts**

1 2 3 4 **Encombrants**

1 2 3 4 **Déblais / Gravats**

1 2 3 4 **Cartons**

Une astuce : compostage/ paillage + pratique + économique, je pense à composter et à pailler

1 2 3 4 **Métaux**

1 2 3 4 **Huiles de vidange**

1 2 3 4 **Huiles de friture**

1 2 4 **Mobilier**

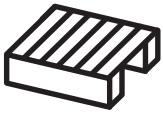

1 2 4 **Bois**

1 2 4 **DEEE**

1 **Déchets diffus spécifiques (DDS)**

À l'achat d'un appareil neuf électrique ou électronique, le vendeur vous fait payer une taxe appelée éco-participation, il a donc l'obligation de reprendre votre ancien appareil pour le faire recycler.

Peintures, pesticides, désherbants, solvants, diluants... **Identifiez les produits dangereux grâce aux pictogrammes placés sur l'étiquette.**

DEMANDEZ VOTRE CARTE DE DÉCHÈTERIE

Que vous soyez particulier ou professionnel, une carte est nécessaire pour accéder aux déchèteries du Pays de Falaise.

Rendez-vous sur notre site ou contactez notre service environnement.

PAYS DE FALAISE
ENVIRONNEMENT
RECYCLAGE

SERVICE ENVIRONNEMENT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

ZA de Guibray - Rue de l'industrie - 14700 Falaise

Tél. 02 31 90 99 65

Suivez-nous

www.paysdefalaise.fr

MON TERRITOIRE PREND SOIN DE DEMAIN

Photos : iStockphoto.com / Conception graphique : Benjamin Décl

PAYS DE FALAISE NORMANDIE · la Ruche · Les Fringues d'Arlette · CITEO